

La Gazette du Chat Pitre

N°56 – Avril 2024



Le journal de l'Association pour la Sauvegarde
du Bras du Chapitre et de ses Abords

SOMMAIRE



NATURE

Les animaux de la Gazette.....	3
Stop aux moustiques.....	6/7
T'as de beaux yeux tu sais.....	8/9
Le frelon asiatique.....	14



ACTIVITES ASBCA

10 ans déjà.....	2
10 ans en quelques chiffres.....	5
Adhésion à l'ASBCA.....	9
La fête de la musique.....	11
Agenda de l'ASBCA.....	16



VIE DE QUARTIER

La Seine, la Marne et les JO.....	15
-----------------------------------	----



HISTOIRE

Les rues de la Gazette.....	4
Lotissement de l'île.....	10/11
Créteil 1902 – suite.....	12/13
L'impasse de la Guyère	16



INSOLITES

3 crimes sur l'île Ste-Catherine....	5
Savez-vous planter des choux....	13



Association pour la Sauvegarde du
Bras du Chapitre et de ses Abords
28, Allée centrale
94000 CRETEIL
Tél: 06.95.72.16.82
Courriel : gazette@asbca.fr
Site : asbca.fr

CHERS LECTEURS

Le printemps revient avec son lot d'activités et de rencontres qui font les charmes de notre association. Et on attaque fort ! Dès le 9 mars, on a donné rendez-vous pour le nettoyage du bras du Chapitre et de ses abords avec le soutien, entre autres, de la Goujonnette et de l'USC Canoë Kayak. Cette manifestation sera suivie de très près par le rendez-vous incontournable des chineurs, notre fameuse « Brocante des îles » qui aura lieu le 28 avril ! Ensuite arrivera le rallye photos, la fête de la musique et encore plein d'autres occasions de se revoir !

Ces moments importants sont l'œuvre de bénévoles assidus et investis. Rejoindre l'ASBCA est important. A ce jour, le nombre de membres et son ancienneté permettent à l'Association d'être reconnue par différentes institutions dont la mairie et la préfecture mais également de nouer des liens avec d'autres organismes.



Ces contacts et soutiens permettent d'organiser les manifestations mais également d'avoir une certaine écoute. Être membre de l'ASBCA est possible pour tous les amoureux de notre quartier et n'est nullement réservé aux seuls habitants des îles et du bras du Chapitre comme certains peuvent le supposer. Enfin, toute cotisation n'impose pas d'être présent aux manifestations pour participer ou aider, même si toute participation est la bienvenue.

Chers lecteurs, il est important de relayer cela. L'objectif affiché étant de pérenniser cette association de 45 ans d'âge et motiver, éventuellement, de nouvelles recrues et membres dont nous manquons de plus en plus. Beaucoup de nouvelles idées, de projets, de combats éventuels apparaissent, mais il faut pouvoir les assumer et l'ASBCA a besoin de nouveaux soutiens et d'énergies nouvelles. Nous comptons sur vous !

Cette gazette "de printemps" a motivé nos reines et rois de la plume avec des articles variés mêlant histoire, zoologie et poésie. Bon anniversaire enfin à l'équipe de rédaction. Certains sont là depuis 10 ans déjà ! Bonne lecture à tous.



Fin décembre 2013, lors de ma première participation à une assemblée générale à l'ASBCA, je découvre que le journal de l'association a été arrêté car « Il n'y a plus personne pour écrire, ni pour assurer toute la partie informatique ». Sylvie, professeur de français, assise à côté de moi, me dit « J'aime bien écrire mais c'est vrai que l'informatique ce n'est pas mon truc ». Je me tourne vers elle : « L'informatique c'est mon truc, mais je ne suis pas un champion de la rédaction ». Et c'est comme cela que l'équipe de rédaction de la Gazette a repris vie, rapidement renforcée par Anthony, Eliane, Jacques, Marguerite, Patrick et une deuxième Sylvie. En 10 ans, plusieurs personnes ont renforcé l'équipe : Yves-Christophe, Fabienne, Michel, suivis plus tard de Germaine et Céline, et plus récemment d'Evelyne. Il y a eu aussi quelques départs : la fatigue, la lassitude, le manque de temps... C'est normal.

Comment fait-on une Gazette ?

Tout commence 2 mois avant la date de la sortie de votre journal. L'équipe se réunit autour d'un verre. Souvent quelques-uns apportent un gâteau, quelques cookies, une bonne bouteille. Ambiance détendue pour réfléchir au contenu du prochain numéro. On tente d'équilibrer le sommaire, un peu de nature, pas trop d'histoire, la vie de notre quartier et bien sûr les activités de l'ASBCA. Chacun propose ses idées, souvent validées, et contribue au débat. Tous les articles doivent avoir un lien fort avec le quartier. Notre réunion dure en général 2 heures.

Un mois plus tard, les articles convergent vers le rédacteur en chef et la délicate mission de la mise en page commence. Douze pages de Gazette pour une vingtaine d'heures de travail. Il faut parfois supprimer un paragraphe, reformuler une phrase, ajouter des illustrations, et chaque page doit être plaisante à lire et ne pas déborder sur sa voisine.

Après une relecture attentive pour corriger les fautes, les phrases sans verbe, les verbes sans phrase, vient le moment d'écrire le nom des contributeurs en bas de la dernière page. C'est grâce à eux que votre journal existe et ce sont eux que je veux mettre dans la lumière.

Au sein de l'ASBCA, vous êtes quelques-uns (trop peu malheureusement) à contribuer activement : organiser la fête de juin, la brocante, le rallye photo, le nettoyage du bras. Chacun s'investit à sa façon.

Un gros travail salué le jour J par les personnes présentes. Votre participation, vos sourires, vos remerciements sont alors notre satisfaction.



L'équipe de rédaction de la Gazette

De gauche à droite : Anthony Adeux, Evelyne Leau-Velluet, Sylvie Arnaud, Jacques Velluet, Germaine D'Hoffelize, Thomas Lepère (rédacteur en chef), Patrick Join-Lambert, Eliane Debusne

Pour la Gazette, ce sont vos mails de remerciement qui nous vont droit au cœur, mais vos messages sont rares et l'échange est indirect et lointain. La motivation est parfois difficile à maintenir dans la durée. Or, la rédaction d'un article est un travail ardu : collecte de renseignements sur internet, dans des ouvrages ou ailleurs, choix de l'approche rédactionnelle, écriture d'un premier brouillon, corrections, reformulations, vérifications d'informations, puis finalement finalisation de l'article, recherche d'illustrations. Il faut à minima 2 à 3 heures de travail à un rédacteur aguerri et souvent bien plus, quand il faut aller aux archives départementales ! Une besogne dans l'ombre que seul un nom en bas de la dernière page de la gazette vient saluer. En effet, depuis 10 ans, les rédacteurs ne signent pas leurs articles : la Gazette n'est pas l'œuvre de quelques-uns, c'est le travail d'un collectif !

Les bénévoles le savent bien, s'investir 10 ans sur une même activité est rare. C'est pourtant le cas pour quelques-uns au sein de l'équipe rédactionnelle. Ils ont participé aux 29 Gazettes (voir « 10 ans en quelques chiffres », page 5). Pour l'occasion, nous avons préparé quelques outils pratiques pour vous repérer dans les Gazettes que nous avons publiées depuis avril 2014.



LES ANIMAUX DE LA GAZETTE



Petit récapitulatif des animaux dont la Gazette a parlé entre 2014 et 2024. Chaque fois, le chiffre indique le numéro de la Gazette où vous pourrez retrouver l'article en question. De la relecture en perspective...

Insectes



Le plathelminthe : 28



La pyrale du buis : 29



Le moustique : 32, 52, 56



L'abeille : 34



Le frelon : 39, 40, 56



Le gendarme : 53



Le Cétoine : 54



La coccinelle : 55



La libellule : 56

Oiseaux



Les perruches : 28, 46



Le moineau : 34



Le cygne : 37



Le canard colvert : 44



Le héron : 47



Le martin-pêcheur : 48



L'étourneau : 50



Le rouge-gorge : 52



Le pic-vert : 54

Mammifères



La belette, le loir, la martre : 32



La chauve-souris : 35, 50



Le hérisson : 39, 46



L'écureuil : 41



Le ragondin : 42



Le renard : 47, 51

Poissons



Le silure : 43

Crustacés



L'écrevisse : 38

Ami pêcheur, comme tu le constates, nous n'avons pas été très prolifiques dans la Gazette pour parler de poissons. Ton aide serait la bienvenue pour nous parler de ton espèce préférée, des p'tits malins, des gros costauds, des très discrets. L'équipe de rédaction a besoin de tes compétences pour faire découvrir des espèces méconnues à nos lecteurs et enrichir nos bestiaires !



LES RUES DE LA GAZETTE



Régulièrement, la Gazette du Chat Pitre vous détaille l'histoire de notre quartier à travers le nom des différentes rues. Voici la liste de toutes les rues traitées entre 2014 et 2024 avec chaque fois le numéro de la Gazette où vous pourrez retrouver l'article en question.



L'avenue des Peupliers en 1910

- La rue de la Prairie : n°30
- La rue du Morbras : n° 31
- La rue Monfray : n° 32
- L'avenue des Peupliers : n° 33
- La rue Robert Legeay : n° 34
- Le square Jullien : n° 34
- La rue du Buisson : n° 35
- La rue du Barrage : n° 36
- Le passage des Ancilles : n° 37
- L'avenue de la Reine blanche : n° 38
- La rue du général de Marbot : n° 39
- L'allée Centrale : n° 40
- L'impasse du Paradis : n° 41
- La rue du sergent Bobillot : n° 42
- La rue Louise : n° 43
- Retour dans la rue Louise : n° 44
- Le passage des chevaliers de l'Arc : n° 46
- Rue de Reims : n° 48
- L'impasse Charles Frédéric : n° 49
- Le square Jullien : n° 50
- L'avenue de la Ferme : n° 50
- La rue du Bourg : n° 53
- L'avenue des Platanes : n° 54
- L'avenue de la République : n° 55
- L'impasse de la Guyère : n°56



L'allée Centrale en 2018





10 ANS DE GAZETTE EN QUELQUES CHIFFRES



29 Gazettes, 3 par an, 2 en 2014 et 2017

430 articles :

- 42 articles insolites,
- 58 relatifs à la nature
- 93 parlant d'Histoire
- 100 concernant la vie de quartier
- 137 détaillant les activités de l'ASBCA

Des chroniques récurrentes :

- 10 articles « Des îles et des hommes »,
- 6 articles « Avant/après »,
- 25 articles relatifs aux rues de notre quartier,
- 33 articles parlant d'animaux

7 directeurs de publication (les 7 présidents successifs de l'association)

47 personnes différentes ont contribué au moins 1 fois à la Gazette

2 dessinateurs :

- Publication de dessins de Michel dans 16 Gazettes (n° 33 à n° 48)
- Publication de dessins de Germaine dans 7 Gazettes (depuis le n° 50)



LE SAVIEZ-VOUS ?

La Gazette du Chat Pitre est éditée à 1.500 exemplaires. Aussitôt livrée, elle est répartie auprès des 5 responsables de secteurs en charge de sa distribution sur un ensemble de rues du quartier. C'est ainsi qu'elle se retrouve quelques jours plus tard dans votre boîte aux lettres.

La Gazette est également disponible dans les 3 boîtes à troc durant les semaines qui suivent sa

parution, ce qui permet aux promeneurs du Bras du Chapitre de la récupérer. Elle est expédiée par la Poste aux adhérents hors secteurs de distribution. Enfin, elle est mise à disposition sur différents lieux du quartier (MJC,...)



3 CRIMES SUR L'ÎLE SAINTE-CATHERINE

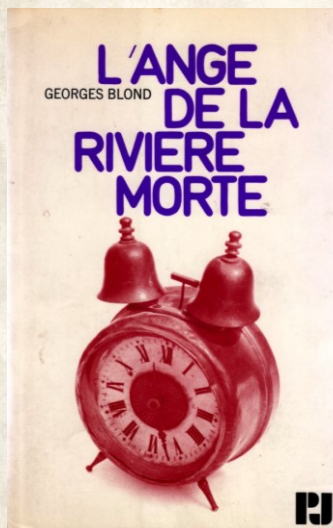
Article paru dans
la Gazette n°29 - Juin 2014

Décembre 1945. Sur l'île Sainte-Catherine - l'île aux Peupliers - une petite population pittoresque survit tant bien que mal. L'endroit est charmant mais il fait un froid de gueux. « ...et c'est sur ce théâtre, qui paraît surgir d'un rêve, que va se dérouler le drame. Trois crimes affreux ! »...

Georges Blond raconte cette histoire effrayante dans un roman qu'il intitulera : « *L'ange de la rivière morte* ». Souvent réédité, le livre n'est plus disponible neuf mais on le trouve facilement d'occasion.

En 1974, Edouard Logereau adaptera le roman au cinéma. Aux côtés de Pierre Doris, la ravissante Nicole Jamet est Lydia, l'« ange » de ce film*. Une partie du tournage est réalisée sur nos îles, et, comme souvent, le Domaine Sainte-Catherine accueille le réalisateur et son équipe.

On ne vous dira rien de la conclusion de cette affaire ténébreuse. Sinon que le personnage principal est un réveil. Et ce réveil, la production avait oublié de se le procurer... Notre voisine, que les enfants appelaient Mamie Cocotte, prêter son gros « Stentor ». C'est son réveil qui apparaît dans le film au moment décisif...



* "L'Ange de la rivière morte" – http://php88.free.fr/bdff/image_film.php?ID=5167
Illustration : Edition de 1971, dans la collection PJ.bis (Christian Bourgois éditeur)



STOP AUX MOUSTIQUES !

Durant l'été 2023, tout le monde a constaté une prolifération des moustiques sur les bords de Marne. Ce n'est pas un phénomène isolé. Il a touché la plupart des régions françaises et de nombreux autres pays.

Mais pourquoi tant de moustiques ?

Tout d'abord, il faut savoir que seules les femelles piquent. Elles utilisent le sang pour la maturation de leurs œufs. Mais pour que l'œuf devienne moustique, il lui faut de l'eau stagnante et de la chaleur. Les caniveaux, les récipients laissés à l'extérieur dans les jardins et sur les balcons leur donnent l'eau nécessaire. Quant à la chaleur, la hausse des températures due au réchauffement climatique est favorable à leur prolifération.



Outre le désagrément des piqûres à répétition, les moustiques peuvent s'avérer dangereux en transmettant des pathogènes. C'est le cas du moustique tigre qui peut véhiculer des maladies virales, telles que la dengue ou le chikungunya.

Comment combattre les moustiques ?

On ne parlera pas des moyens individuels (aérosols, crèmes, serpentins...) que chacun connaît ; à noter toutefois l'efficacité des moustiquaires, peu répandues en Métropole, mais habituelles outre-mer. De quels moyens disposent les pouvoirs publics pour lutter contre les moustiques, en particulier contre les moustiques tigres ?

La première action est de faire des campagnes d'information sur la nécessité de supprimer tous les « gîtes de reproduction », c'est-à-dire des endroits où l'eau peut stagner même en petite quantité : coupelles des pots de fleurs, arrosoirs, seaux, réservoirs d'eau pluviale non protégés...



Il y a ensuite les campagnes de démoustication à grande échelle. Le traitement chimique des zones infestées est le plus utilisé. L'utilisation du DDT, très répandue dans les années 1950, a été remplacée par des insecticides plus ciblés détruisant les larves. Les insecticides ont toutefois des inconvénients majeurs. Ils polluent l'environnement et leur accumulation dans les nappes phréatiques peut contaminer l'eau potable. De plus, ils ont un effet néfaste sur la faune environnante.

Par ailleurs, l'utilisation répétée d'un insecticide provoque des mécanismes de résistance chez les moustiques. De nouvelles méthodes de lutte ont été élaborées comme la technique de l'insecte stérile (TIS) par exemple. Le principe est d'agir sur la reproduction. On élève en grand nombre des moustiques mâles en laboratoire qui sont rendus stériles par exposition aux rayons X. Relâchés dans la nature, ils s'accouplent avec les femelles sauvages qui ne donneront pas de descendance. Ainsi, peu à peu, la population d'insectes se réduit. Cette méthode est inoffensive pour l'homme et la faune. Elle a été expérimentée récemment avec succès à la Réunion.



Une autre méthode comparable est la création de moustiques OGM. Les moustiques sont génétiquement modifiés pour devenir stériles. La technique a été utilisée aux USA, mais on ignore les conséquences de l'introduction d'insectes transgéniques dans les milieux naturels, et ce procédé suscite des inquiétudes et des réserves de la part des scientifiques.

A une échelle plus réduite, il existe la borne anti-moustiques. Inventée par une start-up française, la borne Qista attire les moustiques dans un piège pour les détruire. Le principe est le suivant : l'appareil émet du dioxyde de carbone qui imite la respiration humaine, pour attirer le moustique. Il produit également un leurre olfactif pour simuler l'odeur corporelle humaine, ce qui entraîne le moustique à se rapprocher de la borne. Le moustique est alors aspiré dans l'appareil. 80 collectivités recourent à cette technique, dont Marseille, Hyères et Monaco.



Enfin, il est possible de lutter contre les moustiques en favorisant leurs prédateurs naturels. Les hirondelles en sont friandes et... voraces. Une hirondelle peut avaler plus de 3 000 insectes par jour. Très présentes dans les villes dans le passé, leur population a malheureusement fortement chuté depuis plusieurs années. Certaines villes ont donc entrepris d'enrayer ce déclin en leur installant des nichoirs, comme à Grenoble (600 nichoirs) Orléans (60), ou Saint-Didier (80).



Autres prédateurs des moustiques, les chauves-souris. Les espèces européennes sont insectivores. Ce sont de redoutables chasseurs qui peuvent manger leur poids d'insectes en une nuit.

Nocturnes, elles sont moins efficaces contre les moustiques tigres qui sont actifs le matin et en fin de journée. En revanche, elles sont utiles contre les autres espèces qui piquent la nuit.



Comme les hirondelles, les chauves-souris sont en déclin à cause des atteintes à leur habitat, l'éclairage urbain, l'utilisation des produits phytosanitaires... Là aussi, des expériences ont été réalisées pour tenter de les réinsérer dans les villes en leur construisant des nichoirs, notamment en Floride. Les abris qui y ont été installés peuvent accueillir 200 000 chauves-souris.

A Créteil, à une moindre échelle, le Conseil de Quartier du Secteur Centre a voté un budget de 10 000 € en septembre 2023 en faveur de l'installation de refuges à chauve-souris sur le Bras du Chapitre.

La prolifération des moustiques est un phénomène global lié aux variations climatiques, contre lequel il est difficile de lutter.



Le meilleur moyen est la suppression des endroits où ils peuvent se reproduire. Il appartient donc à chacun d'éliminer systématiquement dans le jardin ou sur le balcon tout ce qui peut contenir de l'eau stagnante, même en petite quantité.

Pas d'eau pour les moustiques !



« T'AS DE BEAUX YEUX, TU SAIS ! »

Et quelle vue !

Avec les 15 000 facettes sur chacun de ses immenses yeux globuleux et un peu disproportionnés à sa taille, la libellule a une vue exceptionnelle qui laisse peu de répit aux autres insectes dont elle se régale. En vol, à tout-venant, elle projette en avant sa mâchoire broyeuse munie de crochets pour capturer efficacement ses proies. Mouches, moustiques, sauterelles, papillons, fourmis volantes... seront à ses menus diversifiés mais elle peut aussi chasser à l'affût, juchée sur une plante aquatique observant le ciel avant de fondre sur elle. Sa cruauté n'a d'égale que sa beauté : c'est un prédateur, un redoutable carnivore gourmand.



De grands yeux et... un long cou qui lui donne une vue panoramique à 360° jusqu'à 30 m, ce qui facilite la chasse. Deux yeux supplémentaires sur sa tête lui permettent de capter la lumière et détecter tous mouvements d'une future cible. Il est quasiment impossible de l'attraper. Son acuité visuelle est de 300 images/seconde contre 60 pour l'œil humain. Ce mécanisme lui permet de repérer sa proie (couleur, forme), de suivre ses déplacements, d'évaluer la distance avant de l'intercepter ! Plus performante qu'un lion ou une orque !



Elle mène une vie extraordinaire avec un cycle de vie en 3 phases : œuf, larve puis adulte. En effet, cette délicate fille de l'air s'accouple en vol, dépose ses œufs à la surface de l'eau et passe sa jeunesse au fond de l'eau. En période de reproduction, la libellule n'accepte pas toujours les « avances » insistantes des mâles. Pour éviter les assauts de ses prétendants, elle a trouvé une parade : elle mime sa propre mort, immobile !!!



Durant 2 à 3 ans, la petite nymphe aquatique de 3 mm grandit via une longue série de mues successives (de 11 à 20) se nourrissant de zooplancton, larves, têtards et même de petits poissons et un jour... elle émerge !

Lors de cette dernière mue, elle éclot à l'âge adulte et se pare de ses plus beaux attraits pour une durée de vie entre 2 semaines à 6 mois selon les espèces.

Ses 4 ailes aux nuances argentées finement ciselées lui permettent de se déplacer en avant, en arrière, de faire du sur place ou changer de direction tel un hélicoptère miniature maîtrisant parfaitement l'art du vol. Une championne de haute voltige, avec des pointes à 56 km/h !

Les plus grandes mesurent jusqu'à 20 cm mais des fossiles datant de l'ère carbonifère (- 300 millions d'années) prouvent que certaines pouvaient atteindre 70 cm et peser 500g. La taille d'un pigeon ! Ce sont les plus vieux insectes volants qui ont côtoyé... les dinosaures.

Actuellement, 5 600 espèces ont été recensées dont 89 en France mais les pesticides, la dégradation de la qualité de l'eau et la destruction des zones humides menacent déjà sérieusement l'habitat de plus d'une vingtaine d'entre elles. Leur présence est un bon indicateur de la biodiversité.

Elles n'ont pour prédateurs naturels que les oiseaux insectivores ou les toiles d'araignées qui les piègent souvent...

A moins qu'elles n'atterrissent dans votre assiette ? Dans certains pays, on en raffole ainsi que leurs larves : au niveau du goût, elles sont excellentes !

On les consomme grillées, séchées, fumées ou rôties avec du riz accompagné d'épices (ail, gingembre, curcuma, piments), de sucre ou parfois avec de la noix de coco. Moelleuses ou croustillantes, on peut les déguster sans modération avec une salade, des légumes crus ou



des fruits frais : de quoi épater vos invités, non ?

En 2050, nous serons 10 milliards d'êtres humains à vivre sur terre... autant de bouches à nourrir. Riches en fer, calcium, zinc, phosphore, en vitamines, celles-ci seraient une alternative alimentaire.

En terme d'apports en protéines, elles se classent largement au dessus de la viande rouge. Elles pourraient constituer la base de la nourriture du futur car en plus de sa valeur nutritionnelle, manger ces insectes pourrait donc aider à lutter contre la faim et réduire la pollution – ayant un faible impact sur l'environnement (moins de gaz à effet de serre, de méthane, d'ammoniac et moins d'eau). Alors, gageons que, bientôt, elles feront partie de nos habitudes alimentaires !

Mais qu'elles soient noires, bleues ou vertes, entre ciel et eau, ces fleurs vivantes et gracieuses enchantent nos rivières, les bords de nos lacs et nous charment de leurs virevoltes aussi élégantes que performantes !



ADHÉSION ASBCA COTISATION 2024

Veuillez trouver ci-dessous un bulletin d'adhésion à l'ASBCA pour 2024. La cotisation reste fixée à 15 € par personne.

Depuis sa création il y a 46 ans, l'association travaille pour protéger l'environnement des bords de Marne. La préservation de ce site naturel exceptionnel est un objectif essentiel. Dans ce but, l'ASBCA organise des actions concrètes et intervient auprès des différentes collectivités et administrations dont elle est un interlocuteur reconnu.

L'association a également pour objectif de

favoriser la convivialité et d'animer le quartier en organisant les désormais traditionnelles manifestations que sont la Brocante des îles, la Fête du Bras, le Défilé de Noël, la Gazette, les nettoyages du Bras, la fête de la musique, les trocs, les rallyes photos, etc...

Votre adhésion est essentielle à la poursuite des activités de l'association !

Retournez-nous le bulletin ci-dessous avec votre chèque au 28 Allée Centrale, 94000 Créteil ou rendez-vous sur le site asbca.fr dans la rubrique « Rejoignez-nous » pour une adhésion en ligne.



ADHESION ASBCA 2024

Nom* :

Prénom* :

Nom :

Prénom :

Adresse* :

Code Postal* :

Ville* :

Téléphone :

Courriel* :

Veuillez trouver ci-joint un chèque** de

x 15 € =

euros

* les champs suivants sont obligatoires pour recevoir nos communications (par voie postale et par mail).

** L'adhésion est de 15 € par personne.



LE LOTISSEMENT DE L'ÎLE SAINTE-CATHERINE

Propriétés des religieuses de l'hôpital Sainte-Catherine depuis des temps immémoriaux, puis transférées à l'assistance publique à partir de la troisième République, les îles de Créteil furent cédées à la fin du 19ème siècle à des propriétaires privés et commencèrent à être loties.

La construction de plusieurs pavillons (Villa Sainte Catherine), sur la partie nord de l'île et sur la partie sud de l'île Brise-Pain et de deux maisons et leurs dépendances, par un dénommé Dufour, négociant parisien, eu lieu entre 1882 et 1884, comme l'atteste cette matrice cadastrale, retrouvée aux archives départementales du Val-de-Marne :

INDICATION				REVENU		CARRÉ		ANNÉE		SÉRIE	
N°	de la parcelle	de l'ancien	de la parcelle	par	total	de la parcelle	de la parcelle	de la parcelle	de la parcelle	de la parcelle	de la parcelle
N°	de la parcelle	de l'ancien	de la parcelle	par	total	de la parcelle	de la parcelle	de la parcelle	de la parcelle	de la parcelle	de la parcelle
1	101	101	101	101	101	101	101	101	101	101	101
2	102	102	102	102	102	102	102	102	102	102	102
3	103	103	103	103	103	103	103	103	103	103	103
4	104	104	104	104	104	104	104	104	104	104	104
5	105	105	105	105	105	105	105	105	105	105	105
6	106	106	106	106	106	106	106	106	106	106	106
7	107	107	107	107	107	107	107	107	107	107	107
8	108	108	108	108	108	108	108	108	108	108	108
9	109	109	109	109	109	109	109	109	109	109	109
10	110	110	110	110	110	110	110	110	110	110	110
11	111	111	111	111	111	111	111	111	111	111	111
12	112	112	112	112	112	112	112	112	112	112	112
13	113	113	113	113	113	113	113	113	113	113	113
14	114	114	114	114	114	114	114	114	114	114	114
15	115	115	115	115	115	115	115	115	115	115	115
16	116	116	116	116	116	116	116	116	116	116	116
17	117	117	117	117	117	117	117	117	117	117	117
18	118	118	118	118	118	118	118	118	118	118	118
19	119	119	119	119	119	119	119	119	119	119	119
20	120	120	120	120	120	120	120	120	120	120	120
21	121	121	121	121	121	121	121	121	121	121	121
22	122	122	122	122	122	122	122	122	122	122	122
23	123	123	123	123	123	123	123	123	123	123	123
24	124	124	124	124	124	124	124	124	124	124	124
25	125	125	125	125	125	125	125	125	125	125	125
26	126	126	126	126	126	126	126	126	126	126	126
27	127	127	127	127	127	127	127	127	127	127	127
28	128	128	128	128	128	128	128	128	128	128	128
29	129	129	129	129	129	129	129	129	129	129	129
30	130	130	130	130	130	130	130	130	130	130	130
31	131	131	131	131	131	131	131	131	131	131	131
32	132	132	132	132	132	132	132	132	132	132	132
33	133	133	133	133	133	133	133	133	133	133	133
34	134	134	134	134	134	134	134	134	134	134	134
35	135	135	135	135	135	135	135	135	135	135	135
36	136	136	136	136	136	136	136	136	136	136	136
37	137	137	137	137	137	137	137	137	137	137	137
38	138	138	138	138	138	138	138	138	138	138	138
39	139	139	139	139	139	139	139	139	139	139	139
40	140	140	140	140	140	140	140	140	140	140	140
41	141	141	141	141	141	141	141	141	141	141	141
42	142	142	142	142	142	142	142	142	142	142	142
43	143	143	143	143	143	143	143	143	143	143	143
44	144	144	144	144	144	144	144	144	144	144	144
45	145	145	145	145	145	145	145	145	145	145	145
46	146	146	146	146	146	146	146	146	146	146	146
47	147	147	147	147	147	147	147	147	147	147	147
48	148	148	148	148	148	148	148	148	148	148	148
49	149	149	149	149	149	149	149	149	149	149	149
50	150	150	150	150	150	150	150	150	150	150	150
51	151	151	151	151	151	151	151	151	151	151	151
52	152	152	152	152	152	152	152	152	152	152	152
53	153	153	153	153	153	153	153	153	153	153	153
54	154	154	154	154	154	154	154	154	154	154	154
55	155	155	155	155	155	155	155	155	155	155	155
56	156	156	156	156	156	156	156	156	156	156	156
57	157	157	157	157	157	157	157	157	157	157	157
58	158	158	158	158	158	158	158	158	158	158	158
59	159	159	159	159	159	159	159	159	159	159	159
60	160	160	160	160	160	160	160	160	160	160	160
61	161	161	161	161	161	161	161	161	161	161	161
62	162	162	162	162	162	162	162	162	162	162	162
63	163	163	163	163	163	163	163	163	163	163	163
64	164	164	164	164	164	164	164	164	164	164	164
65	165	165	165	165	165	165	165	165	165	165	165
66	166	166	166	166	166	166	166	166	166	166	166
67	167	167	167	167	167	167	167	167	167	167	167
68	168	168	168	168	168	168	168	168	168	168	168
69	169	169	169	169	169	169	169	169	169	169	169
70	170	170	170	170	170	170	170	170	170	170	170
71	171	171	171	171	171	171	171	171	171	171	171
72	172	172	172	172	172	172	172	172	172	172	172
73	173	173	173	173	173	173	173	173	173	173	173
74	174	174	174	174	174	174	174	174	174	174	174
75	175	175	175	175	175	175	175	175	175	175	175
76	176	176	176	176	176	176	176	176	176	176	176
77	177	177	177	177	177	177	177	177	177	177	177
78	178	178	178	178	178	178	178	178	178	178	178
79	179	179	179	179	179	179	179	179	179	179	179
80	180	180	180	180	180	180	180	180	180	180	180
81	181	181	181	181	181	181	181	181	181	181	181
82	182	182	182	182	182	182	182	182	182	182	182
83	183	183	183	183	183	183	183	183	183	183	183
84	184	184	184	184	184	184	184	184	184	184	184
85	185	185	185	185	185	185	185	185	185	185	185
86	186	186	186	186	186	186	186	186	186	186	186
87	187	187	187	187	187	187	187	187	187	187	187
88	188	188	188	188	188	188	188	188	188	188	188
89	189	189	189	189	189	189	189	189	189	189	189
90	190	190	190	190	190	190	190	190	190	190	190
91	191	191	191	191	191	191	191	191	191	191	191
92	192	192	192	192	192	192	192	192	192	192	192
93	193	193	193	193	193	193	193	193	193	193	193
94	194	194	194	194	194	194	194	194	194	194	194
95	195	195	195	195	195	195	195	195	195	195	195
96	196	196	196	196	196	196	196	196	196	196	196
97	197	197	197	197	197	197	197	197	197	197	197
98	198	198	198	198	198	198	198	198	198	198	198
99	199	199	199	199	199	199	199	199	199	199	199
100	200	200	200	200	200	200	200	200	200	200	200

Ces pavillons étaient initialement destinés à la location, corroboré par le fait que la liste des habitants de ces logements est complètement différente entre le recensement de population de 1891 et celui de 1896.



Au bout de quelques années, les différents

bâtiments furent mis en vente et l'on retrouve dans la publicité ci-contre, une représentation des différentes îles de Créteil.

Les pavillons mentionnés dans la matrice, possèdent une architecture identique. On les retrouve sur l'Atlas de la Seine édité à la fin du 19ème siècle, positionnés respectivement aux adresses suivantes : 3, 5B et 11 avenue de la Ferme, 1 avenue des platanes et enfin 1 avenue des Peupliers.



4 des 5 pavillons sont toujours existants (celui du 1 avenue des Peupliers fut démoli pour laisser place à une nouvelle construction) et ont tous fait l'objet d'agrandissements divers.

La carte postale ci-dessous donne un aperçu d'un des pavillons dans son état original (probablement le 1 avenue des Peupliers).

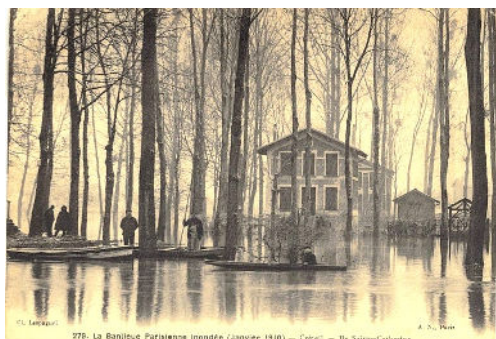


On retrouve par ailleurs ces 5 pavillons dans différentes vues de cartes postales anciennes, notamment celles illustrant la crue de 1910.

Ici le 3 avenue de la Ferme ainsi que le 5b avenue de la Ferme.



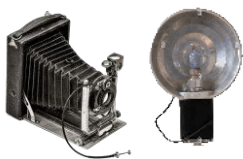
Ici le 1 avenue des Platanes et au deuxième plan, le 1 avenue des Peupliers.



La Villa Sainte-Catherine mentionnée dans le document correspond aujourd'hui au Domaine Sainte-Catherine.



Les 2 maisons supplémentaires mentionnées dans le document sembleraient être le 9 avenue des Peupliers, et la Villa de l'île des Ravageurs, car on les retrouve également sur l'Atlas de 1895.



LA FÊTE DE LA MUSIQUE

En partenariat avec le Conseil de quartier du secteur Centre et le comité des fêtes de Créteil, l'ASBCA a organisé la deuxième édition de la fête de la musique sous le kiosque du square Jullien (au bout de l'avenue de la République).

Il faut savoir que ce kiosque à musique a été inauguré le 21 juin 1989, il y a près de 35 ans. Pourtant, vous ne trouverez guère de Cristoliens se remémorant des moments musicaux sous ce kiosque. Il faut donc se féliciter de voir enfin vibrer ce joli kiosque à musique.

Ainsi, le mercredi 21 juin 2023, vous êtes nombreux à avoir passé une excellente soirée, animée à partir de 17h30 par des musiciens et chanteurs amateurs désireux de se confronter à un public. Leur ont succédé 4 groupes talentueux et éclectiques mettant à l'honneur le jazz (Happy Jazz Combo avec la chanteuse Michèle Rebai), le rock (Seventh Wave, chanson rock métissée), le post rock (Horema) et le Reggae (Zion Heads dans le style roots).



Pour se restaurer et se désaltérer, un foodtruck, très apprécié, était sur place. Cette année retenez la date du vendredi 21 juin pour fêter à nouveau la musique dans le cadre si pittoresque du square Jullien. Nous lançons un appel aux amateurs qui viendront animer la scène ouverte. Voici le lien pour le formulaire d'inscription : asbca.fr/scene_ouverte.

D'ores et déjà le programme de la soirée se prépare pour vous offrir un spectacle varié et original dont vous trouverez tous les détails, dès la fin mai, sur la page « fête de la musique » du site asbca.fr.



Les jours s'allongent et les longues soirées d'hiver sont derrière nous. Poursuivons (suite de l'article publié dans la Gazette n°55) notre plongée dans le passé avec notre « Etat des communes de Créteil en 1902 » si vous le voulez bien.



Le chapitre consacré à la bienfaisance est très important et difficile à résumer. Les aides aux indigents sont partagées entre l'Eglise et la Mairie. Plusieurs congrégations religieuses, dont celle de Saint-Vincent-de-Paul, dirigent un centre hospitalier situé à l'endroit de l'actuel CHIC. Un orphelinat accueille aussi des enfants. Pour la Mairie, une commission administrative secourt les indigents et accorde à toute personne se trouvant dans l'impossibilité de subvenir à ses besoins une aide distribuée en nature : pain, viande, vêtements. Ce sont des secours annuels, temporaires ou accidentels attribués après un décès, une maladie, le chômage. Ils concernent les invalides (de guerre ou autre), les vieillards, les enfants maltraités ou moralement abandonnés. Les dons faits par les particuliers sont notés ainsi que leurs engagements annuels. Les commerçants, pharmaciens, médecins, sage-femmes sont mis à contribution. En hiver le bureau de bienfaisance fait des distributions de bois de chauffage, camisoles, (ce sont des chemises en coton), gilets de laine et sabots.

Les enfants abandonnés sont pris en charge. Certains sont confiés à des nourrices sur place ou hors du département. Ces nourrices font des déclarations d'élevage. Une crèche est ouverte tous les jours de 6 heures du matin à 19 heures sauf dimanches et jours fériés. Le menu des 3 repas pour les enfants de 15 mois à 3 ans est composé de panade, bouillie, soupe de légumes et timbale de lait stérilisé selon les heures.

L'enfant doit être vacciné et ne pas être malade. La mère doit impérativement travailler hors de chez

elle pour pouvoir bénéficier de la crèche. La commune organise un service pour lutter contre la propagation de la vaccine (Variole de la vache). En cas d'épidémie, elle intensifie les séances de vaccination. Il y a un service gratuit pour les enfants en octobre. Pour les nouveau-nés, un vaccin de génisse spécial est fourni par un institut de Paris (Pasteur ?).

Les malades cristoliens sont dirigés vers l'hôpital de la Pitié et transportés par les ambulances urbaines de la ville de Paris. Les frais des soins et transports sont à la charge des communes et de l'Assistance Publique (qui existait déjà). Les aliénés sont traités dans différents asiles du département (à Charenton entre autres).

Au chapitre de la voirie, je vous épargne la longueur des voies de grande communication, vicinales, rurales et voies privées. La nature des chaussées, empierrées ou en terre est décrite rue par rue. Le conseil municipal vote chaque année 3 journées de prestations pour travaux d'entretien avec le tarif d'une journée d'homme avec : un cheval ou un mulet, un bœuf, un âne, une charrette ou une voiture attelée ou tractée. Les habitants sont tenus de balayer trois fois par semaine au droit de leur propriété.



Puis on reparle de la Marne et ses affluents. La longueur de la Marne de 2 450 mètres et 1 860 mètres pour le bras du Chapitre. Les travaux d'aménagement avaient pour projet de rendre le « tour de Marne navigable », plaisance et transport des marchandises inclus. Il existe une baignade communale sur le bras du Chapitre à 25 mètres en aval du moulin Berson. Un arrêté du préfet de police en détermine annuellement l'emplacement précis. A propos de baignade, pour les vaches, on apprend que l'abreuvoir situé au début de la Rue de

la Prairie a été financé par la ville de Paris pour dédommager la commune de Créteil des dégâts occasionnés par la guerre de 1870.

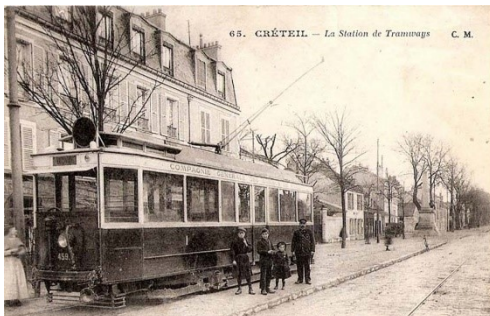
Le paragraphe sur les égouts est très séduisant. Le réseau comprend une artère principale établie sous la Rue des Mèches et la Rue du Moulin qui aboutit dans le Bras du Chapitre... Cette artère reçoit 3 affluents, de la Grande Rue, des Sablières et des Mèches. Il existe aussi un fossé et un canal d'assainissement creusé en 1811, dont le but principal était de donner du travail aux ouvriers en état de chômage.

Les transports aussi se développaient. On calculait les distances d'une place de mairie au parvis de Notre-Dame de Paris : celle de Créteil est distante de 11,460 kms de Notre-Dame.

La ligne du « chemin de fer de Lyon » ne traverse pas la commune et pour prendre le train, il faut se rendre à Saint-Maur en empruntant à pied la passerelle de la Pie construite en 1897.

Deux lignes de tramway desservent la commune : elles partent de la place de la Concorde à Paris et se divisent à l'église de Créteil, l'une va à Bonneuil et la seconde emprunte le pont de Créteil par la rue de Saint-Maur (actuelle avenue de Verdun). Chaque trajet avait son propre tarif et il paraît que les usagers se plaignaient de l'inégalité des tarifs

selon les distances. La ligne est exploitée par traction électrique.



Un projet d'éclairage électrique était en instance d'approbation en 1902. Déjà ! Indépendamment de l'éclairage au gaz, la commune assure, à l'aide de lampes à pétrole, l'éclairage de certains parcs. La somme des appareils éclairants se répartit comme suit : 138 appareils au gaz brûlant chacun 140 litres à l'heure, 6 appareils AUER dont 1 est placé sur la passerelle avec ses 8 becs, plus 33 appareils à pétrole. Le service de l'éclairage au pétrole est assuré par 5 personnes. Notez bien que ce service temporaire n'a lieu que pendant la nouvelle lune, le premier et le dernier quartier. Toute une poésie administrative se dégage de là...



SUR L'AIR DE « SAVEZ-VOUS PLANTER LES CHOUX »

Pour plaire à nos petits chiens
Petits chiens, petits chiens
Tous les soirs et les matins
Nous sommes aux petits soins.

Le Printemps dans not' quartier
Not' quartier, not' quartier
Le printemps dans not' quartier
Voit fleurir les amandiers.

Les toutous, on les adore
Les adore, les adore
Ils promènent leurs patrons
Qui font la conversation.

Le championnat des glycines
Des glycines, des glycines
Le championnat des glycines
Se tient près de la piscine.

Faut pas prendre nos trottoirs
Nos trottoirs, nos trottoirs
Faut pas prendre nos trottoirs
Nos trottoirs pour des crotoirs.

Les pinsons et les ramiers
Les ramiers, les ramiers
Les caniches et les bassets
Sont nos amis préférés.





LE FRELON ASIATIQUE

Le frelon à pattes jaunes, *Vespa velutina*, est un insecte invasif d'origine asiatique dont la présence en France a été signalée pour la première fois dans le Sud en 2004. Les premières femelles fondatrices auraient été introduites avec des poteries importées de Chine par un horticulteur. Depuis cette date, il n'a cessé de se propager avec un front d'invasion d'environ 78 km par an, et est aujourd'hui présent dans tous les départements français. Il n'a pas de prédateur en Europe. Le frelon asiatique ne présente pas d'agressivité pour l'homme, sauf s'il se sent menacé aux abords de son nid.

Plus petit que le frelon européen, il mesure entre 17 et 32mm. Il s'en distingue également par un thorax et un abdomen à dominante noire, et des pattes très jaunes. Sa tête vue de face est orange.



Abeille Guêpe Frelon asiatique Frelon européen

Vespa velutina s'attaque à une très grande variété de proies. Outre les abeilles, il s'attaque aux insectes de très nombreux ordres et notamment aux guêpes, mouches, papillons ainsi qu'aux araignées. Il prélève aussi de la viande sur des cadavres de vertébrés ou sur les poissons et crevettes exposés sur les étals des marchés. Il met en danger les insectes pollinisateurs et constitue un risque important pour les écosystèmes et la biodiversité.

C'est en automne (octobre à novembre) que les femelles reproductrices de la nouvelle génération quittent le nid en compagnie des mâles pour s'accoupler ; elles sont les seules à hiverner tandis que les mâles, les dernières larves et les ouvrières meurent. Au printemps (mars à juin), chaque reine fondatrice ébauche un nouveau nid, pond quelques œufs et soigne ses premières larves qui deviendront, un mois à un mois et demi plus tard, des ouvrières adultes capables de prendre en charge la construction du nid et l'entretien de la colonie. La reine consacrera alors le reste de sa vie à pondre. Avec l'apparition des ouvrières, l'activité de la colonie s'intensifie considérablement et la taille du nid augmente sensiblement.

Les femelles fécondées, futures fondatrices de

colonies, hivernent isolément ou par groupes de deux ou trois dans la litière ou les troncs pourris ; certaines reprennent leur activité dès le mois de février. Les jeunes nids, de la taille d'une orange, sont installés à partir du mois de mars, sur le rebord d'un toit, dans divers abris ou des ruchettes vides. Ils comptent une dizaine de cellules entourées d'une fine coupole de papier puis d'une enveloppe sphérique. Les premières ouvrières, qui ne mesurent qu'entre 14 et 16 mm, émergent au cours du mois de mai. 70 % des colonies déménagent, dans le courant du mois d'août, lorsque le nid primaire est placé trop près du sol ou dans un endroit confiné. La colonie s'installe alors dans un nouveau nid construit par les ouvrières souvent à plus de 10 m dans un arbre.

Il est important de rechercher et repérer les nids primaires entre avril et juin, car leur destruction est plus facile que celle des nids secondaires.



Le piégeage sélectif des fondatrices est la solution à l'heure actuelle la plus efficace pour limiter la prolifération des frelons asiatiques. L'ASBCA a engagé et financé une action en ce sens en pilotant une opération de piégeage printanier selon les meilleures pratiques en vigueur afin de limiter l'impact sur les espèces non ciblées. Ainsi, vingt pièges ont été distribués auprès de membres de l'association répartis sur les îles, le long du bras du Chapitre et à leurs abords.

La destruction des nids doit intervenir entre les mois de mars et novembre inclus. Après novembre, les individus éventuellement présents dans le nid étant voués à mourir, la destruction n'est plus justifiée. Au printemps, la majorité des nids rencontrés sont des nids primaires. Ces nids, de diamètre inférieur à 10 cm, doivent être détruits selon les bonnes pratiques (c'est-à-dire être certain que la fondatrice est dedans au moment de la destruction), et avec toutes les précautions d'usage. Au fur et à mesure que la saison avance, apparaissent les nids secondaires. La destruction de ces nids nécessite le recours à un professionnel certifié.



LA SEINE, LA MARNE ET LES JO

Une semaine avant la cérémonie d'ouverture, le 26 juillet, certaines péniches seront contraintes de larguer les amarres pour faire place nette afin d'accueillir athlètes et organisateurs. Les épreuves se dérouleront sur 6 kilomètres entre le Pont d'Austerlitz et le Pont d'Iéna et 94 embarcations de



la cérémonie doivent prendre place le long des quais. Environ 22 maisons flottantes (sur les 255 péniches parisiennes) aux abords du Pont d'Iéna et Bir-Hakeim sont priées de lever l'ancre mais les propriétaires attendent encore les réponses des autorités préfectorales. Ils restent dans le flou ou le vague... On leur propose d'être relogés, pour une durée de trois semaines, dans des appartements provisoires ou de rester sur leurs bateaux déplacés vers Boulogne-Billancourt. Moi qui rêvais de les accueillir le long des bords de la plus longue rivière de France : la Marne.

Nous sommes concernés par un autre défi de taille puisqu'il s'agit de dépolluer nos eaux. La qualité de l'eau de la Marne est cruciale pour l'eau de la Seine, vu qu'elles se rencontrent à Charenton, si nous voulons permettre le déroulement de



plusieurs épreuves olympiques : dix kilomètres de nage libre, un triathlon et un para triathlon. C'est la mission que se sont fixé le Conseil Départemental du Val-de-Marne et l'Agence de l'Eau. Plusieurs chantiers sont en cours :

La création de stations de dépollution des eaux fluviales qui tombent sur les routes emportant avec elles des traces d'hydrocarbures, crottes de chiens et autres mégots. A Champigny, la station de dépollution du « bassin versant du ru de la Lande » devrait voir le jour en Juin.

La Marne est interdite à la baignade depuis 1970 mais le syndicat « Marne vive » qui travaille pour la dépollution des eaux pourrait voir aboutir ses efforts. Depuis 2015, plusieurs communes font acte de candidature pour accueillir des sites de baignade en rivière dont Chelles, Champigny, Saint-Maur, Nogent et Saint-Maurice.

Mais le plus gros chantier se fait en sous-sol afin d'éradiquer en urgence les mauvais branchements ; pavillons, immeubles et entreprises encore raccordés au réseau d'eau fluviale se déversent directement dans la Marne. Et cela dure depuis plus de quarante ans !



La station de dépollution lancée en février 2024 à Champigny traitera 8000 mètres cubes d'eau sans produits chimiques, permettant d'éliminer 99,9% des bactéries présentes dans l'eau et les travaux continueront après les JO. Grâce à cet événement exceptionnel, toutes ces transformations vont s'opérer en priorité. Reste à savoir si les délais seront tenus. Bientôt nous pourrions à nouveau barboter dans la Marne, ce qui signifie que « les mauvais branchés » deviendront « les bons branchés »



L'AGENDA DU 1^{ER} SEMESTRE 2024



Brocante des îles

Dimanche 28 Avril 2024 de 8h à 18h
Plus d'informations sur asbca.fr



Le Rallye photos

Dimanche 16 juin 2024 à partir de 15h
Rendez-vous au square Jullien



Fête du Bras & Trocs plantes/livres

Dimanche 26 mai 2024 de 14h à 18h
Rendez-vous sur la base de Canoë kayak



Fête de la musique

Vendredi 21 juin 2024 de 17h30 à 23h
Rendez-vous au square Jullien



L'IMPASSE DE LA GUYÈRE

Créée au milieu du 20^{ème} siècle, cette petite impasse privée située sur l'île Sainte-Catherine s'élance depuis l'angle de l'avenue du Beau Rivage. Elle dessert quelques maisons jusqu'à la pointe Nord-Est de l'île avec d'un côté la grande Marne et de l'autre la guyère qui relie le bras du Chapitre à la grande Marne et qui sépare l'île Sainte-Catherine de l'île Brise-Pain. Le pont entre les deux îles s'appelle d'ailleurs le pont sur la Guyère.

Et lisez bien ! C'est sur la Guyère et non sur le Gruyère comme on peut le lire parfois sur Internet ou certains guides. Il est vrai que la proximité visuelle et phonétique des deux mots est drôle et que la tentation est forte de faire cette paronomase.

Pourquoi la Guyère ?

Le mot « Guyère » est la déformation du mot « Guidelière » qui au fil du temps, et par transmission orale, a évolué et est arrivé jusqu'à nous sous cette forme. Ici, on appelle guidelière, un bras d'eau entre des îles. Il y a donc plusieurs guyères autour de nos îles.

Nos recherches ne nous ont pas amenés à trouver l'origine du mot « guidelière ». Néanmoins, la gazette propose plusieurs hypothèses. Il peut s'agir tout d'abord d'une dénomination donnée à

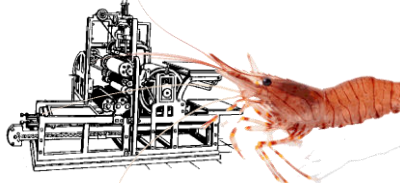
l'époque où les moulins sur le bras du Chapitre étaient en fonction. Les bras d'eau autour des îles étaient utilisés pour réguler le débit de l'eau sur le bras du Chapitre en délestant ou en empêchant l'eau de s'y écouler par l'installation de petits barrages ou la mise en place d'obstacles de contournement. Ces bras guidaient l'eau selon les besoins humains.

Cela peut également être en lien avec le passé religieux des îles puisque les prairies, herbages et la ferme étaient la propriété du Chapitre de Notre-Dame de Paris. La notion de guide, et donc le mot « guidelière », vient peut-être d'une inspiration divine. Est-ce une contraction et une déformation de « guide lumière » ? La lumière est souvent représentée dans les textes religieux.

Cela peut finalement être uniquement un nom donné en fonction de l'observation de la topographie. Guidelière peut intégrer une notion de guider avec une notion de (re)lier – guider-lier. Ces petits bras guident l'eau en reliant deux points importants : le bras du Chapitre et la grande Marne.

Amis lecteurs, si vous voulez nous faire part de vos hypothèses ou vos recherches, n'hésitez pas à nous écrire. Nous nous ferons un plaisir de vous lire et de les relayer.

Imprimerie :
Le Magasin du Print
<http://www.lemagasinduprint.com>



La Gazette du Chat Pitre

Directeur de la Publication :

Stéphane Collin

Ont participé à ce numéro :

Anthony Adeux, Sylvie Arnaud, Eliane Debusne,
Germaine D'Hoffelize, Patrick Join-Lambert,
Evelyne Leaune-Velluet, Thomas Lepère, Michel Richard,
Raffi Sarafian, Jacques Velluet.